



MARC ESTEREZ
■ IMMOBILIER ■

BARÈME DES HONORAIRES

Honoraires applicables à partir du 1^{er} janvier 2023.

TRANSACTION

Les honoraires indiqués dans le tableau ci-dessous sont applicables à tous les mandats de vente (biens d'habitation ou commerciaux), ainsi qu'aux cessions de bail et pas-de-porte.

| prix du bien net vendeur | | honoraires TTC | prix du bien net vendeur | | honoraires TTC |
|--------------------------|-----------|----------------|------------------------------|----------|----------------|
| Jusqu'à | 29 999 € | 3 000 € | de 350 000 € à 399 999 € | 18 000 € | |
| de 30 000 € à | 44 999 € | 4 000 € | de 400 000 € à 449 999 € | 20 000 € | |
| de 45 000 € à | 55 999 € | 5 000 € | de 450 000 € à 499 999 € | 22 000 € | |
| de 60 000 € à | 89 999 € | 7 000 € | de 500 000 € à 599 999 € | 25 000 € | |
| de 90 000 € à | 109 999 € | 8 000 € | de 600 000 € à 699 999 € | 30 000 € | |
| de 110 000 € à | 149 999 € | 9 000 € | de 700 000 € à 799 999 € | 34 000 € | |
| de 150 000 € à | 179 999 € | 10 500 € | de 800 000 € à 899 999 € | 38 000 € | |
| de 180 000 € à | 199 999 € | 11 500 € | de 900 000 € à 999 999 € | 42 000 € | |
| de 200 000 € à | 234 999 € | 12 500 € | de 1 000 000 € à 1 149 999 € | 45 000 € | |
| de 235 000 € à | 259 999 € | 13 500 € | de 1 150 000 € à 1 299 999 € | 53 000 € | |
| de 260 000 € à | 279 999 € | 14 500 € | de 1 300 000 € à 1 499 999 € | 59 000 € | |
| de 280 000 € à | 299 999 € | 16 000 € | de 1 500 000 € à 1 999 999 € | 70 000 € | |
| de 300 000 € à | 349 999 € | 17 000 € | Au-delà de 2 000 000 € | 3,6 % | |

Honoraires à charge du mandant.

En cas de vente en inter cabinet, les honoraires appliqués seront ceux du mandataire initial.

Pour les viagers, les honoraires seront calculés sur la valeur vénale estimée du bien en appliquant le barème du tableau ci-dessus.

Les honoraires ci-dessus indiqués comprennent :

- ✓ La prise de mandat,
- ✓ La vérification de tous les éléments nécessaires à la vente du bien,
- ✓ La publicité sur tous supports jugés utiles par l'agence,
- ✓ La recherche de tous les acquéreurs potentiels,
- ✓ La faisabilité du projet dans la mesure des investigations autorisées par la loi,
- ✓ Les visites du bien par les acquéreurs potentiels,
- ✓ Les aides à la négociation et à l'ajustement du prix,
- ✓ La rédaction et la signature de l'avant-contrat de vente,
- ✓ Les vérifications des obligations de l'acquéreur et la validité des financements,
- ✓ L'assistance à l'acte de vente authentique devant notaire.

LOCATION

Habitation

Locations vides ou meublées

| | |
|---|--|
| Honoraires de location TTC à charge du locataire : Visite, dossier et rédaction du bail : 8€ /m2 État des lieux : 3€ /m2 | Honoraires de location TTC à charge du propriétaire : Visite, dossier et rédaction du bail 6% du loyer annuel hors charges Entremise : 1% du loyer annuel hors charges État des lieux : 2% du loyer annuel hors charges |
|---|--|

Locaux commerciaux

Honoraires de location nue HT : 12 % du loyer trisannuel

Ces honoraires sont applicables à tous les mandats de location de biens à usage professionnel, de cession de bail ou de vente de fond de commerce.

Ils sont à la charge du preneur.

Ils n'incluent pas la rédaction de bail qui est facturée en sus.

En cas de présence d'une indemnité de cession de bail, d'un pas de porte ou d'une vente de fond de commerce, des honoraires en sus seront appliqués selon le barème affiché dans la rubrique « transaction ».

Ces honoraires seront à la charge du mandant.

Rédaction de bail professionnel ou commercial : 1000 €

RECHERCHE

Honoraires de recherche avec exclusivité : 4 % TTC du prix d'achat du bien trouvé (minimum de 5000 €)

Ces honoraires sont applicables à tous les mandats de recherche donnés avec exclusivité.

DÉCORATION, VALORISATION ET TRAVAUX

Voir à l'intérieur